

Ce document est une publication en ligne convertie en format PDF par la Bibliothèque de l'Assemblée nationale pour fin de conservation. Certains hyperliens externes contenus dans ce document peuvent être inactifs.



Plan d'action régional 2024-2026 – Direction régionale de l'Estrie

Message du directeur régional de l'Estrie

À titre de directeur régional, j'ai le plaisir de vous présenter le *Plan d'action régional 2024-2026 de la Direction régionale de l'Estrie*. Ce plan d'action a été élaboré en continuité avec le précédent et en cohérence avec le *Plan stratégique 2023-2027* du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Pour cette mise à jour, la direction régionale s'est appuyée sur l'expertise du milieu et du personnel du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) en Estrie pour répondre aux besoins des personnes immigrantes et des milieux.

Par son travail et son implication au quotidien, la Direction régionale de l'Estrie (DRE) participe activement à l'intégration des personnes immigrantes sur son territoire, à l'essor des entreprises et du développement des communautés. Les actions promues dans ce plan d'action visent à consolider les liens entre les acteurs du milieu et à accroître leur mobilisation pour rendre les collectivités encore plus accueillantes et inclusives. De nombreuses ententes nous permettent d'appuyer concrètement les municipalités et les organismes à but non lucratif.

Ces actions permettront aussi de déterminer les besoins et les services nécessaires à l'établissement durable des personnes immigrantes dans notre région. La régionalisation de l'immigration devient une réussite grâce à notre offre de services complète, qui comprend l'attraction, l'accueil et l'enracinement des personnes immigrantes.

Les objectifs sont, entre autres, la poursuite de la collaboration et une meilleure concertation des ressources locales pour favoriser et faciliter l'intégration des travailleuses et travailleurs étrangers. Notamment, le Projet de reconnaissance des compétences pour infirmières et infirmiers recrutés à l'international (PRCIIRI) a permis d'accueillir des personnes immigrantes qui ont commencé leur reconnaissance des compétences à Granby en 2023.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la direction régionale et à souligner leur engagement quotidien à la mise en œuvre de ce plan d'action. Pour terminer, j'exprime ma reconnaissance à tous les partenaires de l'Estrie qui ont rendu possible le succès de ce plan d'action.

François Dionne

Directeur régional

À propos des plans d'action régionaux

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration

Avec le dévoilement du [Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration](#) en 2022, le Ministère renforce résolument son soutien aux besoins des régions. Au cours des prochaines années, il poursuivra ses actions pour consolider son rôle de coordonnateur de l'action gouvernementale et renforcera les liens de partenariat et de collaboration avec des ministères, des organismes et son réseau de partenaires. Ce faisant, le Québec pourra mieux accueillir et intégrer les personnes immigrantes et leur assurer un établissement durable en français dans l'ensemble des régions.

Plan stratégique

Les plans d'action régionaux s'inscrivent dans la continuité des choix stratégiques du Ministère. Ils répondent aux enjeux prioritaires en matière d'immigration, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes, comme il a été présenté dans son [Plan stratégique 2023-2027 \(PDF 656 Ko\)](#) (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2023-2027_integral_MIFI.pdf). Ce dernier vise à favoriser une immigration qui contribuera à réduire la pénurie de main-d'œuvre tout en accordant la priorité à une immigration francophone et francotrope. Ses objectifs :

- Contribuer à la pérennité du français;
- Aider la régionalisation de l'immigration;
- Faciliter l'accessibilité et l'adaptation des services gouvernementaux d'apprentissage du français et d'intégration des personnes immigrantes.

Pour relever les défis mentionnés ci-dessus, le Ministère misera, notamment sur :

- La sélection de personnes immigrantes qui correspond aux besoins du Québec;
- L'institution de Francisation Québec le 1^{er} juin 2023;
- L'accompagnement des personnes immigrantes vers une intégration sociale, linguistique et professionnelle réussie en fonction de leurs projets de vie.

Les plans d'action régionaux visent à mobiliser les partenaires régionaux dans une démarche concertée pour atteindre les objectifs que s'est fixés le Ministère, notamment, au regard de :

- L'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes dans l'ensemble des régions du Québec;
- La mobilisation des collectivités dans leurs actions pour devenir plus accueillantes et inclusives;
- La participation des personnes immigrantes à au moins un service qui favorise leur intégration socioéconomique par la reconnaissance de leurs compétences;

- L'augmentation de la participation des entreprises à l'offre de services du Ministère en matière d'accompagnement dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes immigrantes.

Ces plans permettent ainsi de déterminer, à une échelle régionale, les moyens d'action privilégiés à mettre en œuvre.

Plan stratégique 2023-2027

Dans son Plan stratégique 2023-2027, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après nommé « le Ministère ») entend continuer à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes en soutien à la vitalité de l'ensemble des régions du Québec, notamment par l'atteinte des six objectifs suivants :

- Favoriser l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes par la reconnaissance de leurs compétences;
- Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes;
- Accompagner les personnes immigrantes dans leur parcours d'intégration et d'apprentissage du français;
- Favoriser l'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions;
- Contribuer au développement de collectivités accueillantes et inclusives;
- Augmenter la participation aux cours de français.

Bien que les besoins en main-d'œuvre soient généralisés à toutes les régions du Québec, les personnes immigrantes admises au Québec s'établissent encore majoritairement dans la [Communauté métropolitaine de Montréal \(CMM\)](https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/C01_PMad_CMM-5secteurs_2011-12.pdf) (https://cmm.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/C01_PMad_CMM-5secteurs_2011-12.pdf). Une meilleure répartition régionale de l'immigration est donc essentielle pour répondre aux besoins du marché du travail partout au Québec et pour contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires, à l'essor économique régional et à l'utilisation du français comme langue commune. Ainsi, le Ministère doit continuer d'exercer son leadership pour mobiliser les acteurs du gouvernement, de la société civile et du marché du travail. En effet, un effort coordonné par le Ministère, soutenu par d'autres ministères et partenaires (organismes municipaux, organismes à but non lucratif, établissements d'enseignement et coopératives), permettra de relever ces défis, notamment en matière de développement économique régional et d'accessibilité au logement et aux services sociaux dans les milieux d'accueil.

Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2024

Le Ministère a conjugué ses efforts avec ceux des autres ministères, des organismes et de ses partenaires pour réaliser le Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration. Il poursuit ses efforts dans la mise en œuvre de ce plan d'action.

Ce plan se déploie avec 17 leviers regroupés autour des trois objectifs suivants :

- Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes, dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec;
- Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes;
- Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Contexte de l'intervention régionale du MIFI

Le Ministère propose une approche globale de l'immigration par l'accompagnement des personnes immigrantes et le soutien des collectivités. L'objectif de cette approche vise l'augmentation de la contribution des personnes immigrantes à la vitalité et à la prospérité des régions.

À cette fin, le Ministère met à profit l'expertise de son réseau régional, qui couvre l'ensemble des régions du Québec pour augmenter l'offre d'accompagnement personnalisé :

- Aux personnes immigrantes qu'il accueille, guide, accompagne et soutient tout au long de leur intégration;
- Aux collectivités qu'il anime, soutient et outille pour consolider leurs pratiques d'accueil et d'inclusion;
- À ses partenaires, aux organismes, qu'il soutient pour favoriser une prestation de services moderne, centrée sur les personnes immigrantes et ajustée à leurs besoins;
- Aux entreprises, à qui il offre un accompagnement de proximité, pour leur permettre de se développer grâce au talent de la main-d'œuvre immigrante et des minorités ethnoculturelles.

Ainsi, le Ministère s'appuie plus que jamais sur la connaissance des milieux que possèdent les municipalités et les autres acteurs locaux et régionaux pour améliorer l'intégration.

L'offre de service aux entreprises, renforcée par le déploiement régional, permet un accompagnement personnalisé et s'adresse aux entreprises et aux organismes établis au Québec qui souhaitent :

- S'informer sur les sujets liés à l'immigration;
- Recruter des personnes immigrantes;
- Faciliter l'intégration socioprofessionnelle de celles déjà embauchées.

Portrait de la région couverte

La DRE regroupe quinze membres du personnel : un directeur régional, un coordonnateur, une cheffe d'équipe, une technicienne en administration, quatre conseillères et conseillers en immigration régionale, une conseillère régionale en reconnaissance des compétences, une conseillère en immigration régionale en francisation en milieu de travail et cinq agentes d'aide à l'intégration. Cette équipe est déployée dans les bureaux de Services Québec à Granby, à Magog, à East-Angus, à Windsor, à Lac-Mégantic et à Sherbrooke, où est d'ailleurs situé le bureau de la direction régionale.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, la région comptait environ 499 155 habitants en 2021, ce qui représente environ 5,8 % de la population totale du Québec. La population est relativement homogène sur le plan linguistique et une forte proportion de personnes connaissent le français (97,1 % de la population totale). Le territoire est composé de neuf municipalités régionales de comté (MRC) : Brome-Missisquoi, Coaticook, La Haute-Yamaska, Sources, Granit, Haut-Saint-François, Val-Saint-François, Memphrémagog et Sherbrooke. Les villes les plus peuplées¹ de la région sont Sherbrooke (181 360 habitants), Granby (70 329 habitants) et Magog (28 790 habitants).

Selon le recensement de 2021, 26 775 personnes immigrantes vivent en Estrie. Ceci représente 5,6 % de la population régionale et 2,2 % de la population immigrée totale du Québec. La région de l'Estrie a admis 6 001 personnes immigrantes permanentes entre 2018 et 2022. La ville de Sherbrooke attire la majorité des personnes immigrantes de la région, 74,7 % (4 485) s'y sont installées. La MRC de la Haute-Yamaska en a attiré 14,1 %, celle du Memphrémagog en a attiré 3,2 % et celle de Brome-Missisquoi en a attiré 3,1 %.

Notons également que l'Estrie a accueilli 1 862 personnes immigrantes permanentes en 2022 (comparativement à 1 320 en 2020). Parmi ces personnes, 55,6 % provenaient de l'immigration économique, 26,6 % de l'immigration humanitaire (personnes réfugiées et en situation semblable) et 16,9 % du regroupement familial. Si on compare les données de 2022 à celles de 2020, la population immigrante de l'Estrie se compose davantage de personnes réfugiées (26,6 % en 2022 comparativement à 11,4 % en 2020) et moins de travailleuses et travailleurs (55,6 % comparativement à 66,3 %). Cette situation s'explique, car Sherbrooke et Granby sont des villes d'accueil de personnes réfugiées prises en charge par l'État. Notons également que 68,1 % des personnes immigrantes permanentes admises en 2021 établies en Estrie ont déclaré connaître le français à l'admission. Cette proportion est similaire à celle de l'ensemble des personnes immigrantes permanentes établies dans la province de Québec (67,8 %).

En 2022, 1 335 personnes immigrantes temporaires ont été admises en Estrie par le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et 1 610 l'ont été par le Programme de mobilité internationale (PMI).

En matière d'éducation, la présence de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Bishop ainsi que du cégep de Sherbrooke, du cégep de Granby, du collège Champlain et du Séminaire de Sherbrooke permet à la population estrienne de poursuivre des études supérieures en français ou en anglais. En plus de contribuer au rayonnement de l'Estrie sur les scènes internationales et scientifiques, ces deux universités permettent à la région de tisser des liens internationaux grâce à la présence d'étudiantes et d'étudiants étrangers. Il est à noter que l'Estrie a accueilli 3 430 étudiantes et étudiants étrangers en 2022.

Selon le Panorama des régions du Québec, édition 2023², les taux d'activité (79,3 % par rapport à 81,0 %), d'emploi (76,7 % par rapport à 77,5 %) et de postes vacants (6,0 % comparativement à 5,8 %) de l'Estrie se comparent à ceux de l'ensemble du Québec. Le revenu familial médian est plus faible en Estrie que dans l'ensemble du Québec (80 930 \$ par rapport à 86 960 \$ pour les familles biparentales et 53 230 \$ comparativement à 55 130 \$ pour les familles monoparentales). En revanche, le taux de faible revenu y est légèrement plus bas (6,0 % par rapport à 6,5 %) et les résidences unifamiliales sont moins chères (334 812 \$ comparativement à 393 695 \$). Ainsi, même si les revenus sont plus faibles chez les familles estriennes, le coût de l'immobilier y est moindre. Notons également que l'Estrie est une région qui compte une proportion plus grande de personnes de 65 ans et plus que la moyenne du Québec (24,2 % par rapport à 20,8 %).

Offre de services — Approche centrée sur la clientèle

Le Plan d'action régional 2024-2026 de la Direction régionale de l'Estrie s'appuie sur les orientations du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et s'inscrit en cohérence avec le principe de l'engagement partagé, qui interpelle à la fois les personnes immigrantes, les acteurs locaux et régionaux ainsi que les personnes représentantes des ministères et des organismes gouvernementaux. Plus particulièrement, le plan d'action porte sur la mise en œuvre d'actions adaptées pour répondre aux besoins des trois clientèles visées : les personnes immigrantes, les entreprises et les collectivités.

Personnes immigrantes

Par le service Accompagnement Québec, la DRE accueille, guide, accompagne et soutient les personnes immigrantes tout au long de leur parcours d'intégration. Pour ce faire, un réseau de cinq agentes d'aide à l'intégration a été déployé dans six points de service (Windsor, Magog, Sherbrooke, East Angus, Granby et Lac-Mégantic). Ainsi, les personnes immigrantes bénéficient de services de proximité pour préparer un plan d'action individualisé qui répond à leurs besoins. Elles peuvent aussi bénéficier du soutien du Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC), de Solidarité Ethnique Régionale de la Yamaska (SERY) et d'Entreprendre Sherbrooke. Ces trois organismes partenaires du MIFI soutiennent les personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation et d'intégration et faciliteront le cheminement de celles-ci afin qu'elles puissent participer pleinement à la vie collective. De plus, la DRE accompagne les

personnes immigrantes dans la reconnaissance de leurs compétences. Pour ce faire, depuis 2021, la direction régionale compte dans ses rangs une conseillère régionale en reconnaissance des compétences qui est basée à Sherbrooke.

Entreprises

La DRE offre un accompagnement de proximité aux entreprises afin de trouver des solutions à leurs besoins en main-d'œuvre immigrante et de les soutenir dans l'intégration socioprofessionnelle de leurs travailleuses et travailleurs issus de l'immigration. À l'aide d'une équipe de quatre conseillères et conseillers en immigration régionale basés à Sherbrooke et à Granby, la direction régionale informe, entre autres, les employeurs sur les programmes et sur les différentes catégories d'immigration qui leur permettent de recruter des personnes candidates selon leurs besoins. Ainsi, les entreprises du territoire peuvent compter sur le soutien de la direction régionale pour progresser à l'aide de talents issus de l'immigration et des minorités ethnoculturelles. Elles sont également accompagnées pour la recherche de candidatures avec le Portail employeurs du Ministère. La DRE souhaite également répondre aux besoins en main-d'œuvre des entreprises du territoire par la mise en place de missions qui ciblent des secteurs recherchés.

Personnes immigrantes

La DRE organise des webinaires et des séances d'information destinés à ses partenaires en développement économique et des entreprises du territoire pour faire connaître son offre de services et pour les outiller dans l'attraction, l'intégration et la rétention des personnes immigrantes. L'atteinte de cet objectif est possible grâce à une collaboration soutenue des conseillères et conseillers en immigration régionale et des agentes et agents d'aide à l'intégration pour la mise en place de conditions et de services, tels qu'Accompagnement Québec, qui favorisent la rétention et la pleine participation des personnes immigrantes.

Grâce à la création d'un poste de personne conseillère en immigration régionale en francisation en milieu de travail, la direction régionale soutient également les entreprises de l'Estrie dans la francisation des membres de leur personnel.

Collectivités

La DRE anime, soutient et outille les collectivités dans leurs pratiques pour favoriser l'édification de milieux encore plus accueillants et inclusifs. En ce sens, elle exerce une présence active aux diverses tables de concertation locale et régionale et mobilise les milieux afin qu'ils évoluent en tenant compte de leurs besoins et de leurs caractéristiques respectives. Finalement, elle soutient les municipalités et les organismes à but non lucratif et collabore avec eux étroitement dans leurs efforts d'accroître leur capacité à attirer, à accueillir et à intégrer les personnes immigrantes sur le territoire. Parmi les différentes activités qui visent à rendre les milieux plus inclusifs et accueillants, mentionnons notamment les activités de sensibilisation à la diversité ethnoculturelle ou encore le rapprochement interculturel.

Portrait des ententes de partenariat

En date du 1^{er} avril 2024, le soutien financier des programmes d'intégration du Ministère a permis à la DRE de mettre en œuvre des ententes de partenariat et de service avec les organisations et les MRC.

Parmi celles-ci figurent :

- Douze ententes dans le cadre du Programme d'appui aux Collectivités (PAC), dont :
 - cinq dans le volet MRC/municipalité qui visent, par la réalisation d'activités de rapprochement interculturel, à réaliser une meilleure lecture des enjeux liés à l'immigration, à l'attraction et à la rétention de personnes immigrantes, ainsi qu'à la valorisation du vivre-ensemble et au développement d'une communauté accueillante,
 - cinq dans le volet OBNL, avec des organismes du territoire, qui visent, dans une démarche concertée, à instaurer des conditions pour l'établissement durable et la pleine participation des personnes immigrantes dans un climat harmonieux sans préjugés, sans discrimination, sans racisme ou sans intimidation,
 - deux dans le PAC thématique qui visent à promouvoir les contributions à la société québécoise des communautés afrodescendantes, à lutter contre le racisme à leur égard et à renforcer leurs capacités en vue d'une pleine participation tout en soulignant la Décennie des personnes d'ascendance africaine ;
- Trois ententes régulières dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), dont deux qui visent à soutenir les personnes immigrantes dans leurs démarches d'installation et d'intégration, de manière qu'elles puissent devenir des membres actifs de la société québécoise et deux pour la régionalisation des personnes immigrantes. Sherbrooke et Granby font également partie des 14 villes de destination pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État (RPCE) au Québec. Le Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC) ainsi que Solidarité Ethnique Régionale de la Yamaska (SERY) sont les organismes d'accueil des RPCE. À cela s'ajoutent sept ententes dans le cadre du volet 5 du PASI afin de soutenir l'innovation pour améliorer les services offerts aux personnes immigrantes ;
- Deux ententes dans le cadre du Programme Soutien à la mission (PSM) qui visent à appuyer et à consolider financièrement les organismes communautaires autonomes dont la mission principale s'inscrit dans les champs de mission du Ministère ;

- Huit mandataires qui offrent des services spécialisés et reconnus par le Ministère dans la région de l'Estrie de francisation à temps complet et à temps partiel.

Les activités de partenariat de la DRE se déploient également par sa participation à des comités de travail et à des tables de concertation qui regroupent différents acteurs locaux et régionaux afin d'appuyer des initiatives qui peuvent répondre à des problématiques et à des enjeux socioéconomiques dans l'ensemble de la région.

Plan d'action régional 2024-2026 (tableaux synoptiques)

Priorités régionales dans le cadre de la planification stratégique ministérielle 2023-2027

Région de l'Estrie

Orientation 2 : Renforcer la contribution des personnes immigrantes à la prospérité du Québec

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Favoriser l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes par la reconnaissance de leurs compétences	Accompagner les personnes immigrantes dans leur démarche de reconnaissance des compétences	Les personnes immigrantes de l'Estrie qui en manifestent le besoin sont accompagnées et elles utilisent les services en reconnaissance des compétences	Nombre de personnes immigrantes ayant reçu un service en reconnaissance des compétences
	Accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement et d'intégration des personnes immigrantes	Les entreprises de l'Estrie sont accompagnées et dirigées vers les services pertinents par les conseillères et conseillers en immigration régionale pour répondre à leurs besoins	Nombre d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement
	Offrir un accompagnement-conseil de proximité en Estrie en lien avec la francisation en milieu de travail	Les entreprises sont accompagnées dans leurs besoins en francisation en milieu de travail	Nombres d'entreprises du Québec ayant bénéficié d'un accompagnement en francisation en milieu de travail

Orientation 3 : Favoriser la concordance entre les projets de vie des personnes immigrantes et les besoins des régions du Québec

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
------------------------------	------------------	------------------	------------------------

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Accompagner les personnes immigrantes dans leurs parcours d'intégration et d'apprentissage du français	Soutenir la personne immigrante en effectuant une évaluation des besoins dans Accompagnement Québec	Les personnes immigrantes de l'Estrie sont accompagnées dans la mise en œuvre de leur plan d'action individualisé	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une évaluation des besoins dans Accompagnement Québec
	Favoriser l'intégration en français des personnes immigrantes par le soutien et l'accompagnement des organismes communautaires sur le territoire	Les partenaires de l'Estrie soutiennent les personnes immigrantes dans leurs démarches d'intégration	Nombre de personnes ayant bénéficié des services d'accueil et d'intégration offerts par le réseau des organismes communautaires
Favoriser l'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions	Réaliser des activités favorisant la régionalisation des personnes immigrantes hors de la Communauté métropolitaine de Montréal	Les personnes immigrantes connaissent la région de l'Estrie et s'y installent	Proportion des personnes immigrantes admises et présentes au Québec hors de la Communauté métropolitaine de Montréal
	Favoriser la connaissance des services et des programmes du Ministère (services aux entreprises, Accompagnement Québec, reconnaissance des connaissances, programmes d'immigration, etc.)	Les partenaires, les entreprises et les personnes immigrantes de l'Estrie connaissent l'offre de services du Ministère	Nombre de présentations des services du Ministère

Orientation 4 : Mobiliser les collectivités pour la pleine participation des personnes immigrantes

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Contribuer au développement de collectivités accueillantes et inclusives	Contribuer à l'établissement durable des personnes immigrantes par le développement de milieux accueillants et inclusifs	Les partenaires de l'Estrie soutiennent le développement de milieux accueillants et inclusifs	Proportion des municipalités régionales de comté bénéficiant d'un soutien au moyen des ententes dans le cadre du PAC
	Assurer un leadership au sein des tables de concertation locales et régionales afin de mettre de l'avant les enjeux de l'immigration sur le territoire	Les acteurs du milieu sont sensibilisés à l'égard des enjeux et des besoins des personnes immigrantes de l'Estrie	Nombre de tables de concertation où siège la DRE

Orientation 5 : Développer et adapter l'offre de services pour joindre l'ensemble des clientèles

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
------------------------------	------------------	------------------	------------------------

OBJECTIF DU PLAN STRATÉGIQUE	ACTION RÉGIONALE	RÉSULTAT ATTENDU	INDICATEUR DE RÉSULTAT
Augmenter la participation aux cours de français	Favoriser l'apprentissage du français par les personnes immigrantes sur le territoire	Les personnes immigrantes et les acteurs du milieu (entreprises, partenaires, etc.) connaissant l'offre de services en francisation	Nombre de personnes immigrantes participant aux cours de français

À consulter aussi

[Annexes statistiques - Estrie \(PDF 538 Ko\) \(https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/Portrait-Immigration_Estrie.pdf\)](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-action-regionaux/Portrait-Immigration_Estrie.pdf)

Dernière mise à jour : 11 février 2025



© Gouvernement du Québec, 2025